

COMMUNE DE FUANS

Conseil Municipal du

Mardi 06 octobre 2026

Membres présents DUCHEZEAU Caroline, GIROD Pauline, HIRSCHY Séverine, JACQUIER Patrice, MAILLOT Claude, MARGUET Nicolas, PATTON Lucas, QUERRY Amaury, ROMAIN Mélanie, SOUCHARD Myriam.

Absents excusés : DODANE Marie-Pierre

Secrétaire de séance : SOUCHARD Myriam

Ouverture de séance : 20H06

Convocation faite le : 29/09/2026

1- Approbation du dernier compte-rendu du 25/08/2026 à l'unanimité

➤ COMPTABILITE

2- Délibération : Vote du budget lotissement « le bois des cerisiers II

M. Le Maire informe le conseil municipal de la nécessité de création d'un budget lotissement pour payer les dettes concernant ce budget.

Vote : POUR : 10 CONTRE : 0 ABSENTION : 0

3- Délibération : Etat d'assiette, Dévolution et Destination des coupes 2027

M. Le Maire présente au conseil municipal la destination des coupes 2027 comme suit dans les parcelles :

- Parcelle 2/ parcelle 12/ parcelle 19/ parcelle 32/ parcelle 37/ parcelle 40

Vote : POUR : 10 CONTRE : 0 ABSENTION : 0

4- Délibération : Décision modificative budget bois/ Augmentation de crédit au compte 61524 pris sur l'excédent de fonctionnement

Vote : POUR : 10 CONTRE : 0 ABSENTION : 0

➤ SIEHL

5- Délibération : Adhésion des communes de CHOUZELOT, LAVANS-QUINGEY ET QUINGEY

M. Le Maire informe le conseil municipal que la présente délibération est soumise à l'accord des collectivités membres du SIEHL.

Vote : POUR : 10 CONTRE : 0 ABSENTION : 0

6- Délibération : Désignation d'un délégué suppléant SIEHL, annule et remplace

M. Le Maire informe le conseil municipal que suite à la démission de M. CHAUBY, il y a lieu de désigner un suppléant au syndicat mixte des eaux de la haute loue (SIEHL)

Mme ROMAIN Mélanie est nommée à l'unanimité

Vote : POUR : 10 CONTRE : 0 ABSENTION : 0

➤ PERSONNEL

7- Création de poste et suppression

M. Le Maire expose qu'il est nécessaire de créer un poste de 28h adjoint administratif et de supprimer l'ancien poste de 17h adjoint administratif au 1^{er} novembre 2026.

Vote : POUR : 10 CONTRE : 0 ABSENTION : 0

➤ APPARTEMENTS

8- Délibération : Attribution logement aux Commènes M. FARS à partir du 24/10/2026

Vote : POUR : 10 CONTRE : 0 ABSENTION : 0

9- Appartement à louer dans l'ancienne fromagerie au Commènes

L'appartement dans l'ancienne fromagerie de 47m2 sera libre au 15 décembre ou avant selon demandes ; Annonces seront mises sur les réseaux aux Commènes .

➤ BATIMENTS

10-Mise aux normes des différents ERP (établissement recevant du public)

A La suite de la visite de la commission de contrôle de l'accessibilité du département des différents ERP de la commune.

Il est demandé pour la salle des fêtes de créer un sanitaire mixte PMR, rallonger la rampe de l'accès PMR, l'escalier d'entrée à mettre en conformité, signalétique indiquant l'entrée PMR

Pour la salle des fêtes et la mairie, créer une place de stationnement PMR

Pour l'école et l'Eglise, mettre un panneau garantissant un chemin accessible et sécurisé de cette place jusqu'à l'entrée.

Pour l'école, divers pictogrammes PMR, vitrophanie sur les parties vitrées

➤ SECURITE

11- Zone 30 les Commènes

M. Le Maire fait part au conseil municipal que plusieurs habitants demandent de nouvelles mesures pour sécuriser cette zone dont certains usagers roulent en vitesse excessive.

La commission voirie se rendra sur place.

➤ ÉCOLE

12-SIVOM école FUANS/FOURNET-LUISANS

Les statuts du SIVOM (syndicat intercommunal à vocation multiple) de l'école intercommunale FUANS/FOURNET sont en réflexion et doivent être effective au 1^{er} janvier 2027 pour création du budget pour la rentrée de septembre 2027, une réunion est prévue avec la communauté de communes pour discuter d'un éventuel projet de crèche ou micro-crèche.

DIVERS

- **Le repas des anciens** aura lieu le 13 décembre 2026 au restaurant le Diamant Bleu (repas pour les personnes âgées de 65 ans et plus, et pour les personnes de plus de 75 ans et ne pouvant se déplacer, un panier garni leur sera offert), le lieu reste à définir.
- **Bulletin municipal** : Il sera disponible sur le site de la commune et il sera possible de le demander en papier, demande aux associations de préparer leur article
- **Problématique de voisinage** concernant un arbre : la commission interviendra pour trouver une solution entre les deux voisins.

Séance levée à 22h35

Prochaine réunion de conseil le mardi 03 novembre 2026 à 20h.

M. Le Maire, Nicolas MARGUET

